G1408
DIRECTEUR / DIRECTRICE DE STRUCTURE D'HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

Emploi cadre

Autres emplois décrits

- Directeur / Directrice de résidence de tourisme
- Directeur / Directrice de structure touristique
- Exploitant / Exploitante de structure d'hébergement touristique
- Gestionnaire de structure d'hébergement touristique
- Responsable de village de vacances

Définition

Le Directeur de structure d'hébergement touristique pilote l'ensemble des activités relatives aux prestations hôtelières dans des établissements touristiques ainsi que dans des espaces de loisirs, d'attractions ou culturels

- Supervise la gestion quotidienne du ou des établissements, incluant l'accueil, le service et l'entretien
- Assure la conformité des installations avec les normes de sécurité et d'hygiène
- Gère le personnel, recrute et forme les nouveaux employés
- Optimise la rentabilité de la structure et développe des stratégies commerciales
- Développe des partenariats et des relations avec les acteurs locaux du tourisme
- Organise et supervise les événements et activités destinés aux clients

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec des formations variées mais non obligatoires, allant de Bac+2 à Bac+5.

Certifications et diplômes :

- Titre professionnel responsable d'établissement touristique
- Titre professionnel responsable de développement touristique territorial
- BTS management en hôtellerie - restauration option A : management d'unité de restauration
- BTS management en hôtellerie - restauration option B : management d'unité de production culinaire
- BTS management en hôtellerie - restauration option C : management d'unité d'hébergement
- Licence pro mention organisation et gestion des établissements hôteliers et de restauration
- Licence pro mention métiers du tourisme : commercialisation des produits touristiques
- Licence pro mention métiers du tourisme et des loisirs
- Licence pro mention tourisme et loisirs sportifs
- Licence tourisme
- Master mention tourisme
- Manager des entreprises de l'hôtellerie, du tourisme et de la restauration

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Développement économique

- Diriger et gérer un ensemble, une structure, une organisation
- Contrôler des indicateurs de performance, analyser et corriger des écarts
- Evaluer la satisfaction client et ajuster les services

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Identifier et sélectionner des fournisseurs, sous-traitants, prestataires
- Optimiser l'utilisation des ressources énergétiques Transition écologique
- Elaborer, suivre et piloter un budget

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Déterminer des travaux de rénovation ou d'aménagements d'une structure
- Assurer la sécurité des clients en suivant les procédures appropriées
- Contrôler les règles de Qualité, Hygiène, Sécurité, Santé et Environnement (QHSSE) Transition écologique

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Mettre en oeuvre des actions de communication

Management, Social, Soin

- Gérer les ressources humaines
- Animer, coordonner une équipe

Savoir-faire secondaires

Développement économique

- Piloter une activité
- Déterminer et mettre en place l'organisation de l'exploitation
- Développer et fidéliser la relation client
- Proposer des tarifs adaptés à un établissement touristique
- Informer, renseigner, orienter une personne sur les prestations et services proposés

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Assurer la gestion administrative d'une activité

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Réaliser des projets de rénovation de bâtiment
- Contrôler la qualité des services fournis aux clients

Communication, Création, Innovation, Nouvelles technologies

- Créer, organiser ou coordonner un évènement
- Concevoir des supports de communication et d'image — Transition numérique
- Intégrer des technologies numériques pour améliorer l'expérience client — Transition numérique

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Parler une ou plusieurs langues étrangères
- Préparer et animer une réunion, un groupe de travail, un atelier
- Sensibiliser à l'environnement et promouvoir le développement durable — Transition écologique
- Utiliser les outils numériques — Transition numérique

Management, Social, Soin

- Concevoir et piloter une politique de gestion des ressources humaines
- Prévenir et résoudre les conflits
- Définir des besoins en développement des compétences

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de leadership
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs
- Etre force de proposition

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoirs

Domaines d'expertise

- Activités d'une structure d'hébergement
- Données d'activité de la structure, du service
- Planification stratégique en hôtellerie
- Utilisation de logiciels de gestion hôtelière — Transition numérique
- Formation et gestion des équipes en hôtellerie
- Gestion budgétaire
- Stratégie tarifaire
- Analyse de la concurrence dans le secteur touristique
- Gestion des partenariats touristiques
- Marketing digital pour le tourisme — Transition numérique

Techniques professionnelles

- Techniques commerciales
- Techniques de négociation avec les fournisseurs
- Techniques de communication orales, écrites et numériques — Transition numérique
- Techniques de gestion de conflits

Normes et procédés

- Normes d'hébergement touristique
- Normes de sécurité et d'accessibilité des espaces et des établissements recevant du public
- Réglementation du tourisme
- Organisation d'évènements professionnels
- Développement de stratégies de fidélisation de la clientèle

Produits, outils et matières

- Maintenance des équipements hôteliers

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Horaires et durée du travail

- Travail durant les vacances scolaires
- Travail les week-ends et jours fériés
- Travail saisonnier
- Travail selon un rythme irrégulier et des pics d'activité

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)

Types de structures

- Hôtellerie
- Hôtellerie / Restauration
- Structure de loisirs, culturelle ou touristique

Secteurs d'activité

- Hôtellerie et restauration

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail